Orientation post 4ème

Plus d'informations sur l'ENT du collège - rubrique « orientation » - « 4ème»

Dès la fin de la 4ème, les élèves peuvent choisir une voie d'orientation favorisant la mise en oeuvre de leur projet professionnel, tout en gardant leur statut scolaire.

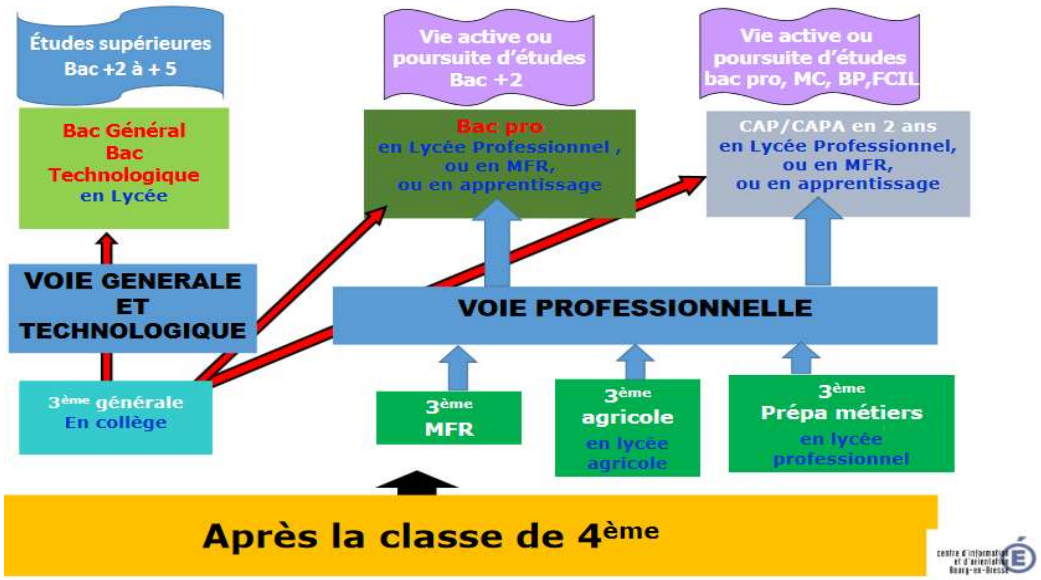

La 3ème prépa-métiers, la 3ème MFR ou encore la 3ème agricole s'adresse à des élèves volontaires, qui peuvent rencontrer quelques difficultés dans la voie générale et qui souhaitent s'orienter à la fin de la 3ème dans une voie professionnelle.
Ces formations ont pour objectif de proposer à l'élève une nouvelle dynamique afin qu'il puisse se mobiliser autour de son projet d'orientation et être en réussite dans sa scolarité. Ainsi, durant son année de 3ème, il définira son projet d'orientation professionnelle lors de périodes d'immersion en entreprise tout en poursuivant l'apprentissage des enseignements généraux au travers d'une pédagogie adaptée, consolidant les savoirs de base et l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
Comme tout élève de 3ème, l'élève bénéficie des vacances scolaires et présentera le Diplôme National du Brevet et/ou le Certificat de Formation Générale.
Il peut prétendre aux bourses sur critères sociaux et/ou fonds sociaux.
Le nombre de places est limité : les familles intéressées doivent faire acte de candidature.
Une commission se réunira pour étudier les dossiers et donner une suite positive ou non à la candidature.

3ème prépa-métiers : pour les élèves qui souhaitent découvrir différents secteur d'activités.
Après la 3ème, selon le projet construit au cours de l'année, la poursuite de formation se fera soit sous statut scolaire en 2de professionnelle ou CAP, soit sous statut d'apprenti (CAP ou bac professionnel).
Candidature : pour les 2 lycées publics (Marcelle Pardé ou Gabriel Voisin) les familles intéressées devront télécharger le dossier qui sera disponible au printemps sur l'ENT du collège (rubrique « orientation » - « 4ème») ; pour le privé, les familles devront prendre contact avec lycée Saint Joseph et informer le collège si leur dossier est retenu.

3ème agricole : pour les élèves intéressés par les métiers de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de l'aménagement de l'espace, de la protection de l'environnement ou des services en milieu rural.
Après la 3ème, la poursuite de formation se fera soit sous statut scolaire en 2de professionnelle ou CAP, soit sous statut d'apprenti (CAP ou bac professionnel), selon le projet construit au cours de l'année.
Candidature : Les familles intéressées doivent prendre contact avec le lycée des Sardières et informer le collège si leur dossier est retenu.

3ème MFR (maison familiale et rurale) **:** il y a plusieurs MFR dans le département qui proposent d'initier les élèves à différents secteurs (vente, cuisine, restauration, soin à la personne…).
La prise en charge se fait généralement en internat lorsque l'élève n'est pas en stage.
Des frais, peu onéreux et répartis sur l'année, sont à prévoir (en moyenne 100 € pour les frais d'inscription + 200 € mensuel dont internat compris lorsque l'élève n'est pas en stage. L'élève peut bénéficier de bourse sur critères sociaux).
Après la 3ème, la poursuite de formation (CAP ou bac professionnel) se fait normalement sous statut d'apprenti ou de stagiaire rémunéré.
Candidature : les familles intéressées doivent prendre contact avec la MFR de leur choix (par exemple lors des journées portes ouvertes : http://www.mfr01.fr) et informer le collège si leur dossier est retenu.